

Diplôme d'études spécialisées de biologie médicale

DES de biologie médicale

Objectifs du parcours

La Biologie Médicale est la discipline spécialisée dans la prise en charge des analyses biologiques humaines, du prélèvement proprement dit à l'interprétation des résultats. Ces analyses médicales ne peuvent être effectuées que dans un laboratoire d'analyse de biologie médicale, sous la responsabilité d'un Biologiste titulaire du DES de Biologie Médicale. La biologie médicale est une discipline accessible par les filières médicales ou pharmaceutiques. Il faut donc passer le concours de l'internat en pharmacie ou les ECN en médecine pour pouvoir s'inscrire au DES de Biologie Médicale.

Langue du parcours	Français
ECTS	ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 0h
CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	208

Déroulement de l'internat

D'une manière générale, l'internat se décompose en 8 stages hospitaliers de 6 mois. L'internat en Biologie Médicale se décompose en 2 étapes :

1ère étape : L'obtention du « niveau 1 »

La Biologie Médicale est une spécialité qui se décompose en différentes sous-spécialités. Au cours de ses deux premières années, l'interne va devoir acquérir les bases de la biologie. Pour cela il aura à valider quatre semestres dans des services agréés de biologie spécialisée où il recevra une formation théorique et pratique. Ces spécialités obligatoires sont les suivantes :

- la bactériologie-virologie,
- la biochimie,
- l'hématologie,
- l'immunologie ou la parasitologie.

2ème étape : La spécialisation ou « niveau 2 »

Une fois les quatre stages obligatoires validés, l'interne va devoir choisir entre une formation généraliste ou une formation spécialisée. Ce choix sera exprimé devant une commission pédagogique interrégionale chargée de le conseiller.

- *Biologie polyvalente :*

Cette option correspond à une formation complémentaire qui permettra à l'interne d'approfondir ses connaissances dans un contexte multidisciplinaire et transversal, afin de garantir la globalité de la prise en charge du patient et d'assurer son rôle de professionnel de santé.

- *Biologie spécialisée :*

Cette option a pour objet d'approfondir et de compléter les connaissances théoriques et pratiques dans l'une des spécialités suivantes :

- bactériologie, virologie et hygiène hospitalière
- biochimie
- biologie de la reproduction
- génétique
- hématologie
- immunologie
- parasitologie-mycologie et risques environnementaux
- pharmacologie-toxicologie
- thérapie cellulaire et thérapie génique

Débouchés

Secteur privé :

- *Laboratoire d'analyse de biologie médicale privé (LABM).* C'est le secteur vers lequel s'orientent traditionnellement la majorité des nouveaux biologistes. Le biologiste exerce une activité polyvalente ou spécialisée en tant que directeur ou directeur adjoint du LABM.
- *Industrie du bioréactif.* Le secteur de l'industrie du diagnostic in vitro est aussi un débouché possible.

Secteur public :

- *Laboratoire d'analyse hospitalier spécialisé.* En général localisés dans les CHU (Centres Hospitaliers Universitaires), ces laboratoires assurent la routine et effectuent les analyses spécialisées. Le biologiste y exerce en tant que Praticien Hospitalier (PH) ou en tant que Praticien Hospitalo-Universitaire (AHU, MCU-PH, PU-PH).
- *Laboratoire d'analyse hospitalier polyvalent.* En général localisés dans les CH (Centres Hospitaliers), ces laboratoires effectuent toutes les analyses de l'établissement. Le biologiste y exerce en tant que Praticien Hospitalier.
- *Université et recherche.* Le D.E.S. de biologie médicale peut faciliter l'accès à des fonctions d'enseignement et à la recherche dans les Universités, au C.N.R.S. et à l'I.N.S.E.R.M.

Contact

Jean-Marc Lessinger : jean-marc.lessinger@unistra.fr